



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Réf. CG-PR 009 (2011)

Le Sommet des maires sur les Roms à Strasbourg à l'ordre du jour du 1er Forum statutaire du Congrès

15.06.2011 - Le Forum statutaire du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe se réunira pour la première fois à Strasbourg, France, le 17 juin 2011. Composé des présidents des délégations nationales et des membres du Bureau du Congrès, le Forum statutaire a été mis en place dans le cadre de la récente réforme du Congrès. Il remplace l'ancienne Commission permanente.

Les participants discuteront, en particulier, du Sommet des maires sur les Roms qui sera organisé le 22 septembre 2011, au Palais de l'Europe à Strasbourg (France), avec la participation de Nawel Rafik Elmrini, Adjointe au Maire de Strasbourg en charge des relations internationales, européennes, des jumelages et de la coopération décentralisée. De nombreuses municipalités et régions en Europe ont déjà créé des réseaux d'action en faveur des Roms. John Warmisham, Rapporteur du Congrès sur les Roms, présentera les principaux objectifs du Sommet qui vise à permettre aux élus et aux acteurs de terrain de discuter des problèmes rencontrés au quotidien et des solutions possibles. L'objectif à long terme est de rassembler les initiatives et réseaux existants et de créer une plateforme paneuropéenne de coopération qui réunira les différents acteurs et servira de cadre pour diffuser de l'information et canaliser et coordonner le nombre croissant d'initiatives locales et régionales.

Parmi les points à l'ordre du jour du Forum statutaire figurent également la réforme du Conseil de l'Europe avec la participation de Gérard Stoudmann, Représentant Spécial auprès du Secrétaire Général pour les questions organisationnelles et la réforme, le dialogue avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, la préparation de la 17ème Conférence des Ministres responsables des collectivités locales et régionales à Kiev (Ukraine) les 3 et 4 novembre 2011, ainsi que la politique de voisinage du Conseil de l'Europe.

Le Forum statutaire sera précédé le 16 juin par la réunion du Bureau du Congrès.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Keith Whitmore (Royaume-Uni, GILD), Président de la Chambre des régions: Herwig van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen - Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)